

2.2 Les médecins

Contexte national

Au 1er janvier 2000, la France comptait 193 903 médecins libéraux et salariés, soit une densité de 330 médecins pour 100 000 habitants. Le nombre de médecins a plus que triplé en France au cours des trente dernières années. La croissance des effectifs a été particulièrement forte entre 1972 et 1989 (+4,4 %), plus faible par la suite (+1,8 %). Ce ralentissement résulte de la mise en place du numerus clausus qui limite, depuis 1971, le nombre d'étudiants en Médecine admis en 2ème année. L'évolution des effectifs de médecins s'est accompagnée de modifications structurelles. Pour l'ensemble des médecins, le nombre de spécialistes s'est accru plus fortement que celui des généralistes : respectivement +24 % et +16 % entre 1990 et 1999 en France. La féminisation de la profession a également été marquée et devrait se poursuivre. En 2020, les femmes devraient être aussi nombreuses que les hommes.

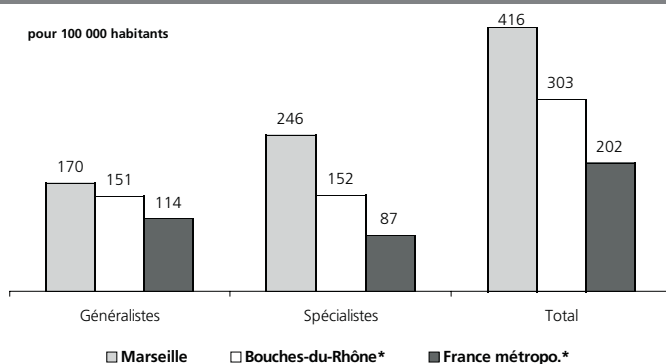
Selon la Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (DREES), le nombre de médecins va diminuer, et de manière prononcée après 2012, sauf augmentation notable du numerus clausus. Certaines spécialités devraient être particulièrement touchées comme l'Anesthésie et la Gynécologie-Obstétrique. De plus, il faut s'attendre à un vieillissement du corps médical : la proportion de praticiens âgés de 50 ans et plus devrait passer de 30 % en 1999 à 60 % en 2010.

En 2000, parmi les médecins libéraux, on comptait 67 072 généralistes et 49 872 spécialistes. Les densités respectives sont de 114,6 et 85,2 pour 100 000 habitants. Les zones les plus fortement médicalisées se situent à Paris et dans le Sud de la France et les plus faibles densités sont retrouvées au Centre et au Nord. Ces disparités sont plus marquées pour les spécialistes que pour les généralistes. Cependant, les écarts entre régions et entre départements se sont légèrement atténués au cours du temps. Depuis 30 ans, la médecine libérale est soumise à une politique conventionnelle qui fixe les tarifs de remboursement des soins aux assurés sociaux. En 1980, une nouvelle convention a instauré la possibilité pour les médecins d'appliquer des honoraires libres, supérieurs aux tarifs fixés par les caisses. Les médecins qui ont opté pour ce secteur conventionnel dit secteur 2 ont vu leurs effectifs progresser jusqu'en 1990. Mais, depuis, un nombre limité de nouveaux médecins peut accéder au secteur conventionnel 2 et le passage de médecins antérieurement en secteur 1 n'est plus possible. En 1999, les médecins libéraux en secteur 2 représentent 25 % des médecins libéraux en France. Il existe de fortes disparités territoriales qui peuvent constituer un obstacle à l'accès aux soins dans certaines zones géographiques. L'exercice libéral de la médecine évolue : des liens se développent entre Médecine de ville et Médecine hospitalière. L'ordonnance de 1996 relative à la Médecine ambulatoire a, par ailleurs, repris des dispositions régulièrement proposées pour améliorer l'adéquation de la réponse aux besoins, tout en maîtrisant l'évolution des dépenses. Un Fonds d'Aide à la Qualité des Soins de Ville, géré au niveau national par la CNAMTS et au niveau régional par l'URCAM, a été créé en décembre 1998 pour renforcer ces dispositions.

Situation à Marseille : faits marquants

- Avec 416 médecins libéraux pour 100 000 habitants, Marseille offre une densité supérieure au département, à la région et à la France. La différence est particulièrement marquée pour les spécialistes.
- Plus de généralistes (68,4 %) que de spécialistes (59,5 %) exercent en libéral, à Marseille comme au niveau national. Parmi les spécialistes, la part de libéraux est plus importante à Marseille (59,5%) qu'en France (50,8 %).
- La totalité des médecins libéraux est conventionnée, dont les trois quarts en secteur I. Plus de spécialistes (31 %) que de généralistes (10 %) sont conventionnés en secteur II.
- Pour l'ensemble des spécialités, les densités en spécialistes libéraux sont largement supérieures aux moyennes nationales.
- Concernant la démographie médicale, les projections réalisées par la DREES laissent prévoir une baisse des densités médicales dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur d'ici 2020, si le nombre de médecins formés restait constant.

1. DENSITÉ MÉDICALE LIBÉRALE EN JUIN 2003 (NOMBRE DE MÉDECINS POUR 100 000 HABITANTS)



* Au 1er janvier 2002

Sources : DRASS, DREES, INSEE

2. MÉDECINS GÉNÉRALISTES ET SPÉCIALISTES SELON LE MODE D'EXERCICE À MARSEILLE EN JUIN 2003

		Libéraux	Salariés	Total
Généralistes	Nb	1 371	634	2 005
	%	68,4	31,6	100,0
	% France métro.*	69,5	30,5	100,0
Spécialistes	Nb	1 979	1 348	3 327
	%	59,5	40,5	100,0
	% France métro.*	50,8	49,2	100,0
Total	Nb	3 350	1 982	5 332
	%	62,8	37,2	100,0
	% France métro.*	60,0	40,0	100,0

* Au 1er janvier 2002

Sources : DRASS, DREES

3. MÉDECINS SPÉCIALISTES SELON LE TYPE DE SPÉCIALITÉ ET LE MODE D'EXERCICE À MARSEILLE EN JUIN 2003

		Libéraux	Salariés	Total
Spécialités médicales	<i>Nb</i>	1 381	859	2 240
	%	61,7	38,3	100,0
Spécialités chirurgicales	<i>Nb</i>	240	149	389
	%	61,7	38,3	100,0
Biologie médicale	<i>Nb</i>	32	59	91
	%	35,2	64,8	100,0
Psychiatrie	<i>Nb</i>	315	142	457
	%	68,9	31,1	100,0
Médecine du travail et santé publique	<i>Nb</i>	11	139	150
	%	7,3	92,7	100,0
Total spécialistes	<i>Nb</i>	1 979	1 348	3 327
	%	59,5	40,5	100,0

Source : DRASS

4. MODE CONVENTIONNEL DES MÉDECINS LIBÉRAUX À MARSEILLE EN 2002

Mode conventionnel	Généralistes	Spécialistes	Ensemble
Secteur I	1 062	1 201	2 263
Secteur II et DP	120	543	663
Non conventionnés	4	0	4
Total	1 186	1 744	2 930

Définition du mode conventionnel :

Secteur 1 : médecins conventionnés avec tarifs fixés par convention nationale

Secteur 2 : médecins conventionnés avec honoraires libres (secteur créé en 1980)

DP : médecins conventionnés disposant d'un droit permanent au dépassement d'honoraires (supprimé en 1980)

Source : URCAM PACA

5. EFFECTIFS ET DENSITÉS DES MÉDECINS LIBÉRAUX SELON LES PRINCIPALES SPÉCIALITÉS À MARSEILLE EN JUIN 2003

	Marseille			France métropo. (au 01/01/2002)		
	Effectifs	%	Densité*	Effectifs	%	Densité*
Psychiatrie et neuropsychiatrie	315	15,9	39,1	6 452	12,5	10,9
Chirurgie générale et autres	240	12,1	29,8	4 214	8,2	7,1
Cardiologie	171	8,6	21,2	3 673	7,1	6,2
Anesthésie-réanimation	151	7,6	18,7	3 238	6,3	5,5
Gynéco-obstétrique et médicale **	141	7,1	71,4	5 041	9,8	34,9
<i>dont gynéco médicale**</i>	50	2,5	25,3	1 694	3,3	11,7
Radiologie	130	6,6	16,1	4 700	9,1	8,0
Ophtalmologie	121	6,1	15,0	4 606	8,9	7,8
Dermatologie	94	4,7	11,7	3 379	6,6	5,7
Pédiatrie ***	74	3,7	48,3	2 961	5,8	25,1
Hépatogastro-entérologie	59	3,0	7,3	1 917	3,7	3,2
ORL	53	2,7	6,6	2 266	4,4	3,8
Autres	430	21,7	53,4	9 019	17,5	15,3
Total spécialités	1 979	100,0	245,6	51 466	100,0	87,1

* Nombre de médecins pour 100 000 habitants

** Densité calculée par rapport à la population des femmes âgées de 15 à 49 ans

*** Densité calculée par rapport à la population âgée de moins de 16 ans

Sources : DRASS, DREES, INSEE

CALCUL DES DENSITÉS

Les densités médicales à Marseille ont été calculées par le rapport du nombre de médecins exerçant sur la commune de Marseille (en juin 2003) sur la population de Marseille (recensement de 1999). On peut cependant supposer que les médecins de Marseille drainent une population plus étendue que celle de la commune. Il convient donc d'interpréter avec prudence les fortes densités médicales de la commune.

LA DÉMOGRAPHIE MÉDICALE EN RÉGION PACA : ÉTAT DES LIEUX AU 1ER JANVIER 2000 ET PERSPECTIVES

La Faculté de Médecine de Marseille, l'Inspection Régionale de la Santé et le Service Etudes et Statistiques de la DRASS ont travaillé en étroite collaboration à la réalisation d'un état des lieux sur la démographie médicale en région PACA. Les résultats de ce travail sont disponibles sur le site de la faculté de médecine

Dr. J. Gaudart, Pr. M. Fieschi, Pr. Y. Berland, Mme N. Barral, G. Gisbert, Dr. P. Provansal, Dr. H. Riff. 2001. La démographie médicale en région PACA : état des lieux au 1er janvier 2000 et perspectives : <http://www.timone.univ-mrs.fr/medecine/divers/cdivers.html>